

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® CONDUITE EN SECURITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VEHICULES SELON R390

Public visé :

- Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations à l'aide d'une grue auxiliaire.

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.
- Permis de conduire de la catégorie de véhicule utilisé en cours de validité

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables d'utiliser une grue auxiliaire dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Durée :

- De 14 heures à 28 heures en fonction de l'expérience du stagiaire et du nombre de catégorie

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 5 participants par session

Modalités pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R390 de la CNAMTS. La conduite télécommandée est validée par une option complémentaire au CACES®

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation
- CACES® Grue auxiliaire de chargement selon R390

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation



Contenu de la formation :

1. La législation et la profession

Au regard de la législation, connaître :

- Les différentes instances et organismes de préventions et leurs rôles
- Les conditions à remplir pour conduire et utiliser une grue auxiliaire de chargement,
- Les responsabilités encourues par le conducteur,
- Les conditions à respecter pour circuler sur la voie publique.

Au regard de la profession :

- Connaître et gérer les responsabilités du conducteur dans son activité,
- Rendre compte des difficultés et des anomalies.

2. La sécurité

- Appliquer les consignes de conduite, de circulation et de stationnement,
- Identifier les risques liés au fonctionnement et à l'exploitation (mécaniques, électriques, chimiques, physiques liés aux circuits hydrauliques, incendie et autres risques spécifiques)
- Appliquer les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Vérification de l'adéquation de la grue aux charges à manutentionner,
- Identifier les pictogrammes de manutention et les étiquettes de matières dangereuses,
- Citer les dispositifs de sécurité de la grue auxiliaire,
- Elingage de sécurité.

3. La technologie de la grue auxiliaire

- Connaître les différents types de grue auxiliaire,
- Identifier les principaux organes d'une grue auxiliaire,
- Identifier sur un schéma les éléments composant le circuit hydraulique,
- Assurer la maintenance de premier niveau,
- Conditions de stabilité de l'appareil,
- Identifier les différents types de palettes et leur emploi,
- Connaître les différents équipements et accessoires de prise de charge.

4. Utilisation des grues auxiliaires

- Vérifications de la grue auxiliaire (inspection visuelle, contrôle des niveaux),
- Lecture et interprétation des courbes de charges,
- Mise en place de la grue auxiliaire,
- Elingage de sécurité,
- Dispositifs porte-charge,
- Gestes de commandement,
- Opérations de fin de poste et mise en position de transport.

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail

Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 5 ans selon les services prévention des CARSAT